



**RETURN BIDS TO : - RETOURNER LES
SOUMISSION À:**

**Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada**
See herein / Voir dans ce document

Proposal to: Canada Revenue Agency
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein and/or attached hereto, the goods and/or services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition à : l'Agence du revenu du Canada
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, en conformité avec les conditions énoncées dans la présente incluses par référence dans la présente et/ou incluses par référence aux annexes jointes à la présente et ci-jointes, les biens et/ou services énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Bidder's Legal Name and Address - (ensure the Bidder's complete legal name is properly set out)
Raison sociale et adresse du Soumissionnaire - (s'assurer que le nom légal au complet du soumissionnaire est correctement indiqué)**

Bidder is required to identify below the name and title of the individual authorized to sign on behalf of the Bidder – Soumissionnaire doit identifier ci-bas le nom et le titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire

Name /Nom

Title/Titre

Signature

Date (yyyy-mm-dd)/(aaaa-mm-jj)

(____)_____
Telephone No. – No de téléphone

(____)_____
Fax No. – No de télécopieur

E-mail address – Adresse de courriel

**AMENDMENT TO REQUEST FOR
PROPOSAL / MODIFICATION DE
DEMANDE DE PROPOSITION**

Title – Sujet Données commerciales nationales et internationales	
Solicitation No. – No de l'invitation 1000336283/A	Date (yyyy-mm-dd)(aaaa-mm-jj) 7 mars 2018
Amendment No. - N° modif. 001	
Solicitation closes – L'invitation prend fin on – le 2018-03-19 at – à 2:00 P.M. / 14 h	Time zone – Fuseau horaire EST/HNE Eastern Standard Time/ Heure Normale de l'Est
Contracting Authority – Autorité contractante Name – Nom : Tanya Di Virgilio Address – Adresse : 250 Albert St. Ottawa, ON, K1A 0L5 E-mail address – Adresse de courriel : tanya.divirgilio@cra-arc.gc.ca	
Telephone No. – No de téléphone (613) 957-2354	
Fax No. – No de télécopieur (613) 957-6655	
Destination - Destination See herein / Voir dans ce document	



MODIFICATION n° 001 À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS

La modification à cette demande de soumissions est émise aux fins suivantes:

1. Répondre aux questions suivantes soumises durant la période de soumissions, conformément à la DDP.
 2. Modifier la DDP.
-

1. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1. À l'annexe 1. Critères obligatoires et procédures d'évaluation à A2 point numéro 1. L'Agence du revenu du Canada (ARC) mentionne :

- La base de données doit fournir un accès en ligne illimité simultané aux utilisateurs de l'ARC;

Demande de modification du terme «accès en ligne illimité» pour correspondre à la base de paiement.

R1. Voir les changements ci-dessous.



2. MODIFICATIONS À LA DDP

1. À l'Appendice 1: Critères d'évaluation obligatoires, SUPPRIMER Section 1.0 Exigences Obligatoires A2 ENTIÈREMENT et REPLACER AVEC:

1.0 EXIGENCES OBLIGATOIRES

A2	Accès des utilisateurs	
	• La base de données doit fournir vues illimités de l'information non financière simultanément aux utilisateurs de l'ARC;	
	• La base de données doit être accessible par les utilisateurs en tout temps;	
	• L'interface de la base de données doit être fournie en anglais et en français;	
	• L'entrepreneur doit fournir et maintenir un accès sécurisé à la base de données (p. ex., ID utilisateur et mots de passe);	
	• L'entrepreneur doit fournir un accès ou des licences pour 100 utilisateurs;	
	• L'entrepreneur doit mettre à jour la liste des utilisateurs autorisés dans les cinq jours ouvrables après en avoir reçu la demande;	
	• L'entreprise doit fournir des comptes de formation, au besoin;	
	• L'entrepreneur doit fournir aux utilisateurs autorisés de l'ARC un accès à la base de données dans les 30 jours civils suivant l'attribution du contrat;	

2. À Annexe A: Énoncé des travaux, section 4.0 EXIGENCES OBLIGATOIRES SUPPRIMER 4.1.2 ENTIÈREMENT et REPLACER AVEC:

3.

4.1.2 Accès des utilisateurs

- La base de données doit fournir vues illimités de l'information non financière simultanément aux utilisateurs de l'ARC.
- La base de données doit être accessible par les utilisateurs en tout temps.
- L'interface de la base de données doit être fournie en anglais et en français.
- L'entrepreneur doit fournir et maintenir un accès sécurisé à la base de données (p. ex., ID utilisateur et mots de passe).
- L'entrepreneur doit fournir un accès ou des licences pour un minimum de 100 utilisateurs.
- L'entrepreneur doit mettre à jour la liste des utilisateurs autorisés dans les cinq jours ouvrables après en avoir reçu la demande.
- L'entreprise doit fournir des comptes de formation, au besoin.
- L'entrepreneur doit fournir aux utilisateurs autorisés de l'ARC un accès à la base de données dans les 30 jours civils suivant l'attribution du contrat.

TOUTES AUTRES MODALITÉS DU CONTRAT DEMEURENT SANS CHANGEMENT.